

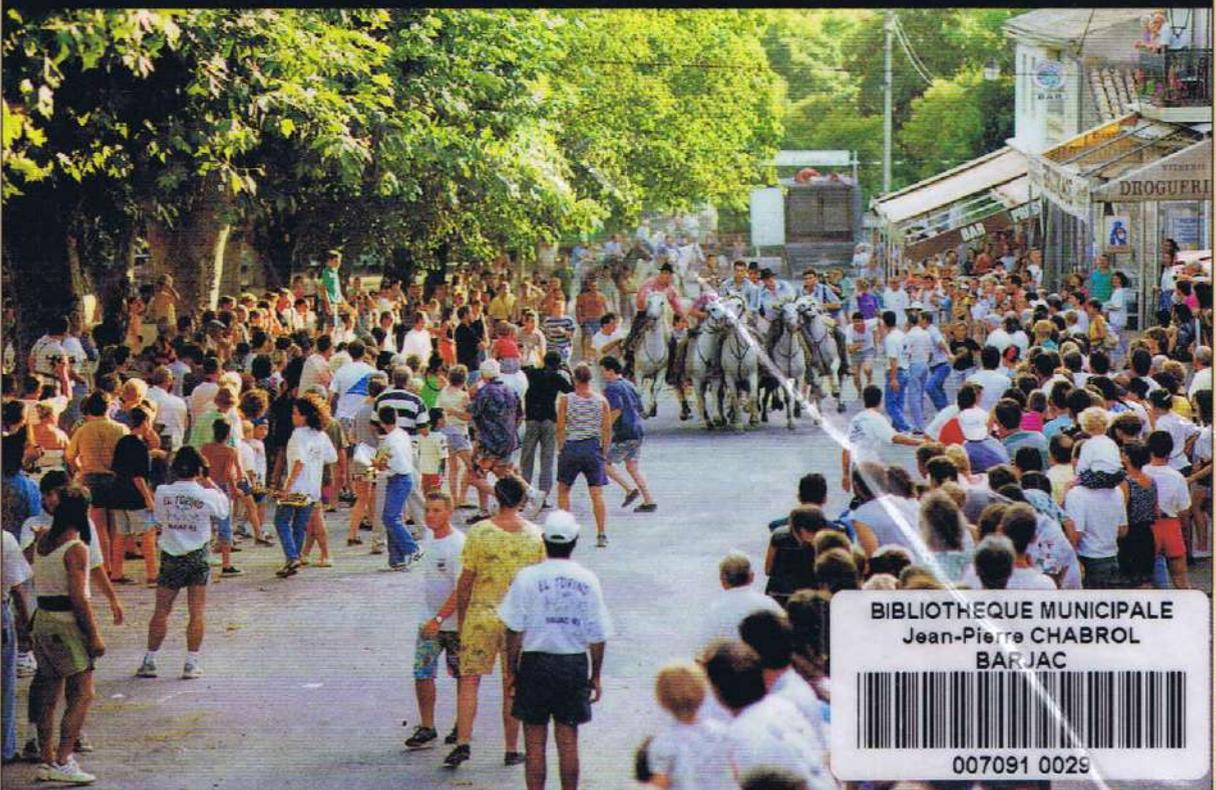
BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1993

Consultation sur place



CITÉ VIVANTE TOUTE L'ANNÉE



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007091 0029



BILLET DU MAIRE

"C'EST dans la Commune que réside la force des peuples libres" disait A. de Tocqueville. A Barjac, l'exercice de cette liberté est l'oeuvre tant de la municipalité que des associations qui animent, critiquent et construisent.



C'est pour cela qu'elles prennent une place importante dans ce bulletin. Seules les nécessités matérielles limitent leur pagination et leur nombre impressionnant pour un village comme le notre. Une voie est ouverte pour aller plus loin : journée des associations, bulletin spécial qui leur soit tout entier réservé. Nos aides telles que subventions, photocopies, salles installées ne sont rien en regard du dévouement des citoyens actifs. Oui, il faut souffler sur ces braises car elles sont précieuses mais fragiles et la générosité à sens unique tourne vite à l'amertume.

La liberté c'est ce rendez-vous que nous prenons, encore, lorsque vous aurez lu cette revue, pour parler des préoccupations communes : le village, ses difficultés, ses avancées, ses espoirs. Notre dimension à l'échelle humaine et notre habitude d'être de bons voisins d'une même terre nous permettent cette démocratie directe.

La liberté, c'est cette recherche de votre participation à propos du vestiaire du stade, du garage des pompiers, des aménagements de rues, du château, de la cuisine centrale, du restaurant scolaire. Nous ne prétendons pas tout régler à votre place.

La liberté c'est cette interpellation franche et familière que chacun de vous mène vis à vis des élus et de leurs sympathisants dans la rue, les associations et les moments de convivialité.

Une liberté efficace que vos élus prennent pour débattre entre eux, chacun avec son tempérament, ses idées et son parler dans le but de toujours mieux répondre à vos besoins et vos préoccupations.

La liberté, c'est cette gestion serrée que nous faisons des deniers publics, dans un contexte d'aides qui marquent le pas, et qui débouche cependant sur une imposition, part communale, sans augmentation. Pourtant nous réalisons :

Barjac, chacun le voit est en chantier ! Des projets sont à l'étude : cuisine centrale et restaurant scolaire, aménagements du château et du jardin public... Des projets que le temps doit mûrir sans hâte, pour lesquels nous attendons des aides.

L'espace communal est favorable aux prises de responsabilités, à la créativité publique, au contrôle des élus, à la rencontre de l'autre.

Là, le repli sur soi, le calcul égoïste et la passivité apparaissent clairement comme les ennemis de la cité, là, se forge un apprentissage de la souveraineté de chacun dont la République toute entière a bien besoin.

La liberté, c'est ce qui fait qu'ils s'y installent tant un cordonnier, une entreprise de transport que des artistes, des écrivains et des jeunes retraités et qu'ils s'y sentent bien reçus et heureux du choix de Barjac.

EDOUARD CHAULET

RUE SALAVAS



CENTRE ANCIEN : UN CAPITAL À FAIRE FRUCTIFIER.

CETTE importante réalisation s'inscrit dans le cadre d'une volonté municipale en faveur du tourisme, du commerce et de l'amélioration du cadre de vie.

Elle s'inscrit de manière cohérente dans le développement des projets déjà en discussion ou à l'étude, tout en conciliant le passé et l'avenir. Le château vient d'être inscrit à l'inventaire des monuments historiques en août 1993.

La commune souhaite poursuivre cette poli-

tique de rénovation de la vieille ville autour du Château et cela d'autant que le réseau d'adduction d'eau est à refaire dans tout le vieux village.

Ah ! S'il n'y avait que le pavage à refaire : tout serait déjà fait !

L'aménagement rue Salavas et place de l'horloge est donc une première tranche consistant à la mise en souterrain et renforcement des réseaux électriques, France Télécom, renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement

et la mise en place d'un pavage avec des aides importantes du Conseil Général.

Des pavés en pierre ivoire du Portugal ont été choisis, la teinte claire respectera les couleurs des façades des immeubles entourant la place, époque Renaissance avec sa Tour.

Les travaux devraient être terminés et la rue mise en service le 1er avril 1994.

Le Centre ancien mérite bien une telle mise en valeur. Que l'on se rassure la Commune s'en sort très bien financièrement...

DES CHIFFRES POUR JUGER

PRODUITS DES IMPOTS LOCAUX

	TAUX 1992	TAUS 1993	MONTANT 1993
TAXE D'HABITATION	12.9	12.9	609 654
FONCIER BATI	16.11	16.11	619 913
FONCIER NON BATI	67.54	67.54	352 994
TAXE PROFESSIONNELLE	16.31	16.31	652 994

Les taux restent inchangés en ce qui concerne la commune.

UN RAPPEL

En matière de taxe professionnelle, la Commune fixe le taux applicable aux bases d'imposition. La taxe est calculée dans chaque commune en fonction de la valeur locative des commerces, des équipements, des salaires ou recettes. Une base minimale est applicable dans chaque commune, elle est fixée à Barjac à 3 220 F soit 525 F revenant à la commune. En 1993, 35 établissements ont payé une taxe de ce montant à la commune.

La déclaration de taxe professionnelle est effectuée par chaque assujéti comme en matière d'impôt sur le revenu.

RECETTES DIVERSES :

Marché :	112 380 F
Brocante :	138 000 F
Location immeubles :	93 511 F
Location salles municipales :	8 600 F

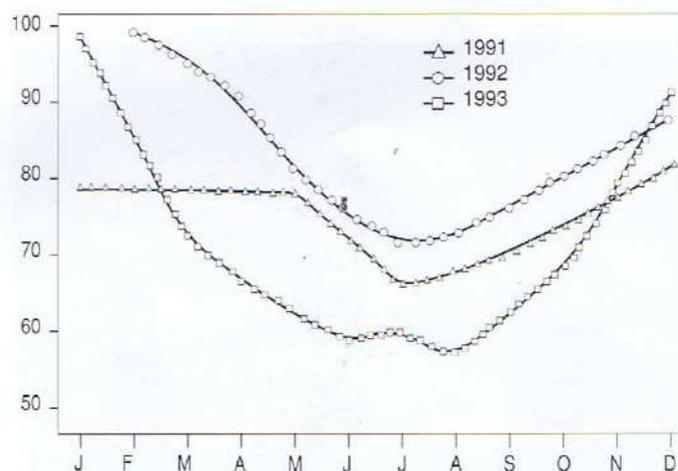
Participation des communes aux frais de fonctionnement :

- Centre de secours :	8 379 F
- Ecoles :	67 968 F

A noter que la commune de Bessas refuse de payer les frais scolaires pour ses enfants accueillis à Barjac.

QUELQUES CONSOMMATIONS :

Consommation électrique :	239 170 F
Eau :	1991 53 000 F
	1992 31 729 F
	1993 26 740 F



EVOLUTION DEMANDEURS D'EMPLOIS

LE SECRÉTARIAT, C'EST AUSSI...

- 126 Dossiers demande de carte grise.
- 85 Dossiers demande de C.N.I. et Passeport
- 137 Dossiers permis de chasse
- 36 Dossiers aide-sociale (aide méd. à domicile, ANH, prise FJ, Ass pers. Carte invalidité).
- 14 Dossiers demande de RMI.
- 4 000 Courriers expédiés.
- 1 500 Courriers (invitations, convocations) distribués par le personnel.

- 9 Dossiers de recensement militaire.
- 1 380 Mandats de paiement.
- 320 Titres de recettes.
- 7 réunions du Conseil municipal.
- Soit 80 délibérations
- 16 arrêtés du Maire.

TRAVAUX DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE

- Aménagement de la salle du Château.
- Murs de l'école publique, de chez M. Poet, de chez M. Gimet.
- Création d'un nouveau jeu de boules.
- Réalisation de deux barrières pour la rue piétonne.
- Fontaine du kiosque.
- Aménagements au cimetière : escalier, fontaine et mur, installation d'une croix dans le nouveau cimetière.
- Réalisation d'un hall d'entrée fermé pour un logement de la rue Basse.



LES FEUILLES MORTES NE SE RAMASSENT PLUS À LA PELLE



UNE NOUVELLE CROIX AU CIMETIERE



MURS D'ICI ET DE LÀ, EN BELLE PIERRE :
AU CIMETIERE, AU JEU DE BOULES, CHEZ POET ET GIMET

PERMIS DE CONSTRUIRE 93

Travaux simple déclaration	14	Piscine	1
Hangar agricole	3	Garage	1
Maison individuelle	1	Extension logement	3
Restaurant	1	Garage pompiers	1
Atelier	1	Extension hôtel	1
Vestiaires stade	1	TOTAL	29

ETAT CIVIL

NAISSANCES 1993

- Manoukian Amélie (1re jumelle) née le 08/01/93 à Carpentras.
- Manoukian Johanna (2e jumelle) née le 08/01/93 à Carpentras.
- Sintès Jordan Bastien Edouard né le 09/01/93 à Alès.
- Golder Mathilde Claire née le 18/01/93 à Alès.
- Amouroux Lise Alison Andrée née le 04/02/93 à Grenoble.
- Martin Natacha Marjolaine née le 27/03/93 à Alès.
- Jalibat Patrick Roland né le 28/05/93 à Alès.
- Vives Blandine née le 19/08/93 à Bagnols/Cèze.
- Moyson Martial Emanuel Loïc Dorian né le 05/11/93 à Alès.
- Plos Amanda Pauline née le 12/11/93 à Bagnols/Cèze.
- Fauveaux Emma née le 27/11/93 à Alès.
- Martin Jason Pierre Henri né le 02/12/93 à Alès.
- Sonzogni Elsa née le 19/12/93 à Alès.

MARIAGES 1993

- Ranc Eric Antonin Ernest Lucien et Esteban Josiane Joëlle le 16 janvier 1993.
- Commes Jean-Pierre Michel et Quet Sylvie Yvonne Savine le 5 juin 1993.
- Gagne Philippe Jean-Michel et Soulier Nathalie Yvette le 26 juin 1993.
- Bastidon Gilles Henri Francis et Gent Emilié Renée Suzanne le 28 août 1993.

- Bremond Francis denis Sylvain et Lavie Beatrice Jeanne Renée le 9 septembre 1993.
- Gayde Loïc Marcel et Cheirezy Nathalie Annie le 11 septembre 1993
- Divol Bruno Claude et Vigier Florence Suzanne Jeanne le 16 octobre 1993.

DECES 1993

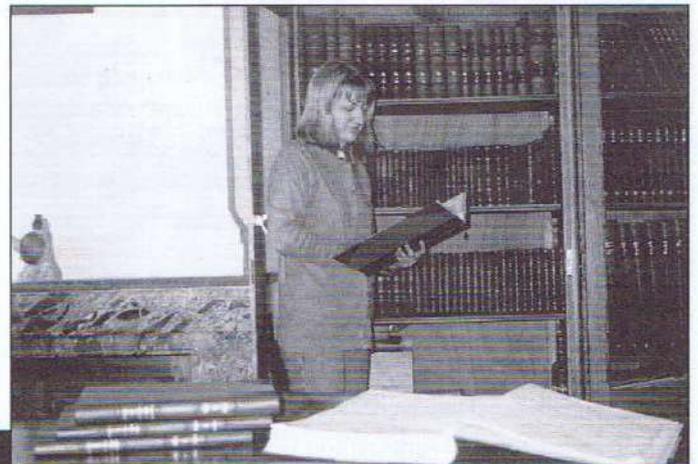
- Gilles Yves Lucien le 07/01/93 à Barjac.
- Riffard Edwige Paule Camille veuve Lavie le 08/01/93 à Barjac.
- Leyre Marie Marguerite le 10/01/93 à Nîmes.
- Samson Louise Pierrette le 05/03/93 à St Ambroix.
- Mor Domingo le 22/03/93 à Barjac.
- Caerels Polydoor le 24/03/93 à Vallon Pont d'Arc.
- Cedat Marie Victorine Epouse Bouchet le 10/04/93 à Pont St Esprit.
- Nadal Albert Auguste le 19/04/93 à Le Thor.
- Neuvialle Pollyanna Yvonne Lucie Epouse Girbon le 10/06/93 à Montpellier.
- Bost Jeanne Marie Louise Epouse Lavie le 16/06/93 à Montpellier.
- Fiole Guy Léonce le 11/07/93 à Barjac.
- Bouchet Auguste Victor le 18/07/93 à Bagnols/Cèze.
- Faye Pierre Joseph le 27/08/93 à Alès.
- Etienne Louis Gabriel le 05/09/93 à Montpellier.
- Martin Léontine Veuve Théron le 13/09/93 à Barjac.

RESTAURATION DES REGISTRES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

APRES la restauration de tous les registres d'état civil, ce sont les registres des délibérations qui ont été confiés au remarquable savoir faire de la "reliure administrative" à Bordeaux. Outre la reliure il a été réalisé sur les ouvrages les plus détériorés un traitement page à page : nettoyage et protection par incrustation dans une feuille de papier traité.

Ce traitement garantira une conservation de ces ouvrages, témoins précieux de la vie politique barjacoise. Ils pourront ainsi être mis à la disposition du public sans risque.

En 1993 ont été restaurés les registres des années 1837 à 1900.



LES TRAVAUX

VOIRIE :

Aménagement du chemin Fontmaliague - chemin rural menant maisons Baud Alain et Griffoin - chemin rural desservant Ducheix.

Réfection partielle du chemin de Ribauts, Mas Priyat, Arguin et quartier de Saint Martin.

Aménagement de sécurité carrefour CD 176 - rue Olivier de serres.

Remerciements à M. Divol André pour la cession gratuite du terrain.

Goudronnage place renaissance.

Reconstruction mur de la Calade et revêtement esplanade.

Coût : 240 000 F TTC, subvention de 80 000 F du Département.

ELECTRIFICATION :

Travaux effectués :

- mise en souterrain réseau la calade,
- alimentation MT et BT station d'épuration,
- création du poste U/C foire,
- réseau BT la Calade - raccordement poste foire renforcement place Joseph Comte.

ASSAINISSEMENT :

- amenée du réseau quartier planlong et stade,
- réhabilitation du réseau dans le village (suppression branchement pluvial...),
- subventions/annuités 40% du Département.

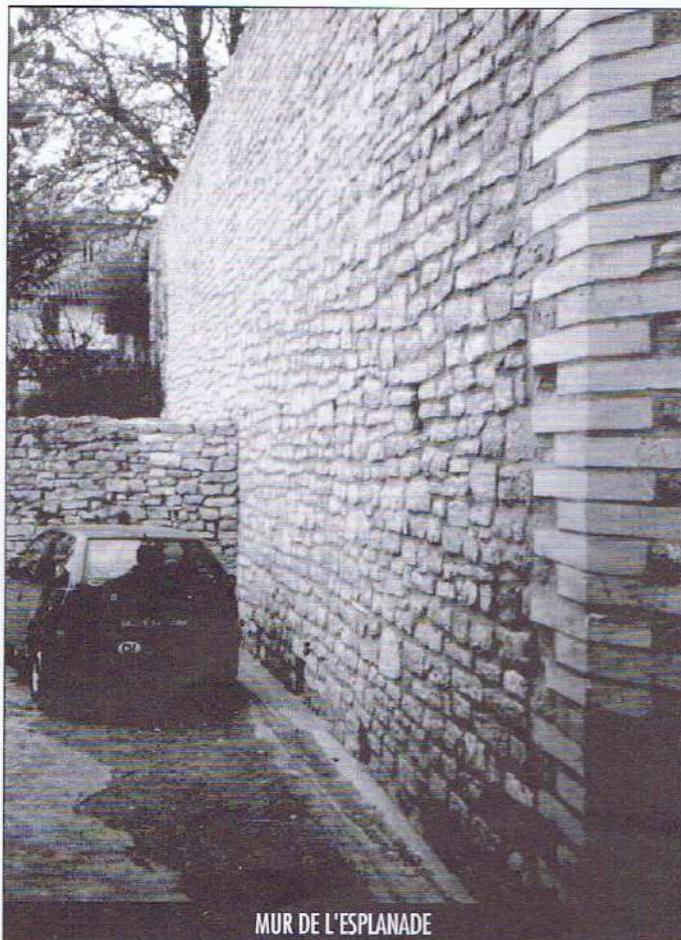
STADE - TENNIS :

- pose d'un portail réalisé par la SA Unic.
- Rénovation des revêtements des 2 courts de tennis.

CHATEAU :

- inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en date du 14/08/93 par le Préfet de Région sur demande du Conseil municipal.

- Pose de 7 nouveaux radiants. Installation des anciens centre de secours - Salle de Musique.



MUR DE L'ESPLANADE

- Pose de rideaux-stores salles des fêtes côté cour - de volets bois intérieur côté esplanade pour la salle des fêtes avec pose d'une sonorisation fixe complète.

- Etude d'aménagement poursuivie.



CARREFOUR RUE OLIVIER DE SERRES



INAUGURATION-VISITE DE LA STATION D'EPURATION

LES TRAVAUX

RUE SALAVAS, PLACE DE L'HORLOGE :

mise en souterrain de l'ensemble des réseaux (EDF, PTT) réfection du réseau d'eau potable et pavage rue et place avec de la pierre blanche du Portugal.



AVANT

USINE SA UNIC :

pose de la clôture motif Pierre André Benoit PAB réalisée par la SA Unic.

CLAUDE DUMAS



TRAVAUX FORCÉS DE SÉCURITÉ RUE SALAVAS APRES

COURANT : LE PRIX BAISSÉ, LA TENSION MONTE

BON an mal an, 720 000 F de dépenses avec 620 000 F de subventions sont consacrées chaque année depuis six ans au renforcement du réseau électrique, à la recherche de chemins discrets pour les fils. L'année 1994 connaîtra un "nettoyage" sans précédent.

Toutefois, malgré l'ampleur de ces travaux communaux, des foyers barjacois avaient eu des problèmes de chute de tension. Il est vrai qu'un réseau communal basse tension aussi amélioré soit-il ne peut distribuer que le courant qui lui arrive. Et il n'arrivait pas fameux sur la moyenne tension ! La preuve, c'est qu'E.D.F. a créé le "poste source" pour remédier à ce manque d'alimentation.

Nous avons patienté en endossant souvent la responsabilité des défauts. Les accusations étaient d'autant plus injustes que nous fai-

sions de gros efforts. Désormais la moyenne tension partira de Barjac en souterrain depuis le transformateur de St Martin et nous serons servis en premier !

Dès juin 1989 nous délibérons ainsi : "Le Conseil est conscient que Barjac se trouve en bout de réseau et qu'à terme le problème d'alimentation se poserait, la vieille ligne au 225 000 V peut-être à même d'abonder en énergie. En conséquence, le conseil souhaite qu'EDF entreprenne une étude pour pallier les insuffisances à venir et s'engage à faciliter ses démarches".

Non seulement le courant sera abondant mais ne l'oublions pas nous avons abaissé son prix de 9 % localement.

LES ACHATS

ACQUISITIONS FONCIERES :

Terrains Canvien (déviation) - station épuration Reboulasse (création dépôt communal) et terrain Bertrand (place du 8 mai)	824 000
Poste soudure + scie sauteuse	3 700
Enrouleur arroseur + tuyaux stade	19 200
2 miroirs dorés or fin	15 000
1 micro sans fil	5 500
1 logiciel informatique	1 800
Vasques imitation pierre décoration du village + fontaine	11 441

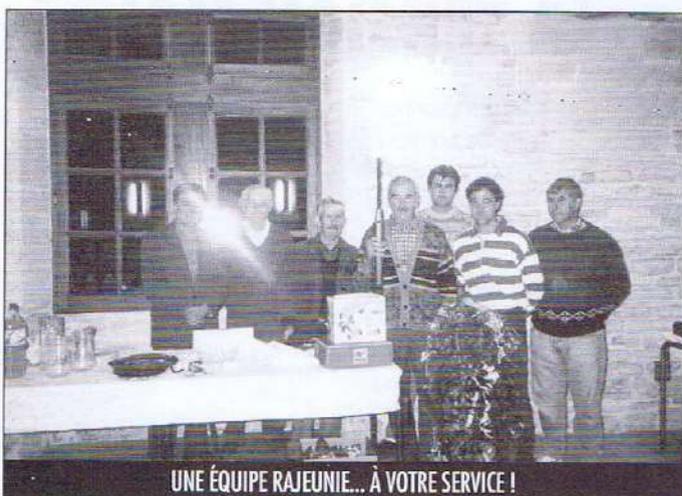
LE PERSONNEL

DÉPART EN RETRAITE : Euzenne Joseph - Garde champêtre
Sonzogni Bernard - Ouvrier d'entretien.

RECRUTEMENT : 2 agents de salubrité stagiaire
Sonzogni Didier, responsable station d'épuration en février 93.
Sonzogni Richard, en octobre 93.

Remerciements à l'ensemble du personnel permanent ainsi qu'aux personnes employées sous contrat d'emploi solidarité qui se sont succédées durant l'année pour améliorer le travail à la voirie - aux écoles - au fonctionnement du centre aéré et du syndicat d'initiative - pour les animations culturelles.

Agapitos Isabelle - Bellil Karem - Bruguier André - Colin Roseline - Devita Maria - Fauveaux Sandrine - Josette et Patricia - Ginel Stéphanie - Matichard Michèle - Natoni Bonaventure - Rappin Richard et Rafin Nelly.



UNE ÉQUIPE RAJEUNIE... À VOTRE SERVICE !

CONFORT...

UNE CUISINE CENTRALE ET UN RESTAURANT SCOLAIRE

La commune accueille 140 scolaires primaires dont une vingtaine des communes de Bessas et Saint Privat de Champclos. Deux cantines scolaires : 1 enseignement public : 80 rationnaires et 1 enseignement privé : 40 rationnaires, fonctionnent actuellement ; les conditions d'accueil, d'hygiène et de conditionnement ne sont pas idéales, leurs équipements sont obsolètes et dangereux.

En outre, la cantine de l'école privée, située dans le château, bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis août 1993 est une "aberration". La création d'une cuisine autonome est inconcevable dans un tel bâtiment et ne saurait s'inscrire dans un projet de développement de cet édifice.

La cantine école publique connaît des difficultés : son développement et sa mise en conformité sont difficilement envisageables compte tenu de l'exiguïté des locaux, la salle de restaurant est insuffisante, mal équipée et insonorisée.

Barjac compte :
- 350 personnes de + de 65 ans.
- 235 personnes de + de 70 ans.
- 151 personnes de + de 75 ans.

La municipalité, le CCAS, l'association Entraide et Solidarité, l'AMPAF et ses 8 aides-ménagères oeuvrent pour une politique de maintien à domicile en faveur des personnes âgées.

Un club du 3e âge "La Belle Epoque" apporte des animations à cette population, de nombreux adhérents viennent des villages environnants.

Une résidence HLM "Les platanes" dont les petits logements sont réservés en priorité aux personnes âgées, accueille une population de plus en plus handicapée.

Aucune structure d'accueil, type foyer-logement, maison de retraite n'existe.

Le Président du Conseil général a délivré une autorisation d'ouverture à la SCI La Lauzière pour 25 lits.

La petite structure industrielle SA UNIC met à disposition de ses salariés un local-détente et escompte une livraison de 15 repas.

Le personnel municipal (12), les enseignants (6) et visiteurs sont vivement intéressés par une prise de repas.

LES OBJECTIFS :

sont à caractère strictement social et relèvent du service public.

Ils reposent d'une part sur l'amélioration de l'accueil et de la restauration scolaire primaire et sur la création d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, fortement demanderesse.

La centralisation d'un tel équipement est gage de moindre coût, de cohérence, d'adéquation aux normes en vigueur, elle génère une gestion rationalisée.

...ET SÉCURITÉ

La réalisation d'une cuisine centrale ouvre d'autres perspectives : **toute structure d'accueil prochainement créée pourrait compter sur cet équipement et en serait donc facilitée.**

Le projet, tel que présenté a fait l'objet d'une longue et profonde réflexion du Conseil municipal. Des réunions préparatoires ont eu lieu associant les divers et différents partenaires : consommateurs, techniciens socio-administratifs et concepteurs du projet.

En mars 1993, M. Massal architecte du projet, mesdames Cassol et Marion assistantes sociales responsables du secteur, M. Meniel de la DDSS, les enseignants, le CCAS, les représentants du 3e âge, des parents d'élèves, les élus ont largement discuté des possibilités et des moyens à mettre en oeuvre pour cette construction.

On peut d'ores et déjà évaluer le nombre régulier de rationnaires à 215 ; la capacité de production est prévue pour 250, une marge existe donc pour permettre des évolutions.

En outre, la remise en état des bâtiments, (toitures, escaliers) est une obligation. La circulation aux alentours est nécessaire. Tout cela est inclus dans le projet.

avec 21 700 francs ne pourrait pas faire vivre sa propre école, louer le logement de fonction et utiliser les locaux vacants ! Par ailleurs, le Conseil engage une réflexion sur l'inscription libre au privé, à Barjac d'enfants de n'importe quelle commune sans qu'il soit possible de demander des participations à leur mairie. Qu'en pensent les contribuables de Barjac ? Les parents d'élèves de Bessas ont-ils à se plaindre de l'accueil à la cantine et dans de bonnes conditions de leurs enfants ? Les fournitures scolaires passent de 250 F à 280 F. Les subventions aux classes de mer sont de 175 F. Dans le cadre de l'éveil culturel les écoliers ont pris le chemin du théâtre d'Alès "Le cratère" pour un spectacle. Les élèves admis en 6e ont reçu comme chaque année un beau livre souvenir sur le thème de l'environnement. En liaison avec les parents d'élèves des animations "conte" ont été réalisées pour le plaisir des petits et des parents.

LES INVESTISSEMENTS :

Avenue R. Heyraud la cour a été réaménagée en terrain de jeu. Plus de goudron. On pourra jouer aux billes !

La cantine a été insonorisée par des faux plafonds.

L'aide du Conseil Général est de 40 000 F.

Le projet majeur sera la cuisine centrale et le restaurant scolaire qui intègre aussi la réfection de deux toitures et l'agrandissement de la cour par des achats de terrain.

Chacun peut le constater, nos efforts pour les enfants ne se relâchent pas.

COMMISSION SCOLAIRE

A LA RENTRÉE les effectifs étaient de 84 enfants à l'école publique et 53 pour l'école privée répartis :

BARJAC	120
ST PRIVAT	6
BESSAS	9
MONTCLUS	1
RIVIERES	1

La commission scolaire regroupe enseignants, parents et élus dont les maires des communes de résidence. Elle détermine les investissements, les subventions et les fournitures, tout est décidé ensemble. Chaque année elle calcule dans le détail, les coûts de fonctionnement moyens par enfant. Cette année, il est de 3 125 francs. Ainsi une participation est demandée aux Mairies des communes de résidence.

Malgré cette transparence et la concertation, Bessas refuse d'honorer les 21 714 francs de l'exercice 1992. Le Conseil regrette cette attitude à l'opposé de la démarche de concertation et d'efforts voulue pour les enfants. Il pense que le regroupement présente un intérêt pédagogique certain mais que les conceptions concernant l'importance de l'école sont différentes à Barjac et à Bessas. Les contribuables de Barjac n'ont pas à assumer les dépenses en faveur de la commune de Bessas qui



JOURNÉE CONTE DE L'A.P.E.



DÉVOUEMENTS

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

AU DÉBUT DE L'ÉTÉ la Municipalité, en vue du fleurissement du village, a effectué l'achat de vasques en pierre s'intégrant parfaitement dans le site du centre ancien.

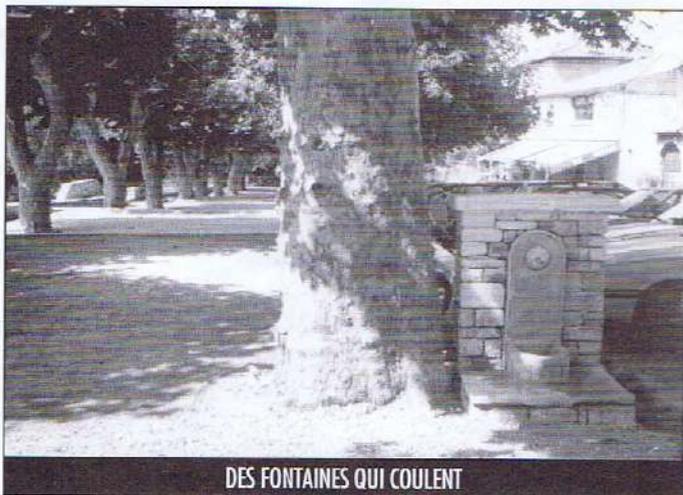
20 vasques ont été installées tout au long du mur de l'esplanade jusqu'en haut de l'escalier de la Calade ainsi que dans la montée du Château, au dessous de la Croix. La vasque du dessus de la fontaine devant les écoles publiques a été également remplacée, les balcons de la Mairie se sont vu munis de jardinières et l'ensemble de ces mobiliers urbains a été garni de géraniums qui ont fleuris tout l'été.

Durant la même période la fontaine du Jeux de Ballon a été munie d'un circuit électrique lui permettant de couler sans interruption. La fontaine devant la Mairie va subir le même traitement pour la saison prochaine.

Un nouvel effort sera fait durant l'année à venir pour l'aménagement paysager du village, avec le concours de l'architecte du C.A.U.E. mis gratuitement à la disposition des collectivités locales.

Durant la période des fêtes de fin d'année, les rues ont été illuminées ainsi que plusieurs arbres dans le centre du village, les balcons de la Mairie et divers endroits du centre ancien ont également reçus leurs parures grâce à M. et Mme Talouarn.

A. LAGORSSE



DES FONTAINES QUI COULENT

P.O.S

COMMUNE DE BARJAC

Enquête publique pour la révision du Plan d'Occupation des Sols.

Par arrêté n° 94-01 du 03 janvier 1994.

Le Maire de Barjac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la révision du plan d'occupation des sols.

A cet effet :

M. Max Fournet, domicilié à Nîmes, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie du 28 janvier au 1 mars 1994 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les 28 janvier de 15 à 17 heures, 11 février de 15 à 17 heures et le 1 mars de 15 à 18 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Barjac 30430.

LE MAIRE

ACTIVITES DU CONCILIATEUR

ANNEE 1993

13 affaires traitées

11 réglées

1 en cours.

Il est rappelé que l'intervention du conciliateur, assermenté auprès de la Cour d'Appel de Nîmes est gratuite.

Prendre contact avec Monsieur Georges Cerisier, rue des Lilas à Barjac. Téléphone : 66 24 57 64

ORDURES MÉNAGERES

MISE en place de 5 containers supplémentaires.

Ramassage à domicile des encombrements (appareils ménagers, bois, ferraille, pneus... gratuit sur simple inscription en Mairie. La protection de l'environnement reste avant tout un problème individuel.

POMPIERS

EXTENSION CENTRE DE SECOURS

Par délibération du 19 août 1993, le Conseil municipal a approuvé le projet d'extension de la caserne pour un montant de 800 000 F.

Ce projet a été élaboré avec les divers utilisateurs et le Colonel Mercier.

Le département apporte une aide financière de 15 annuités de 23 047 F.

Le bâtiment prévu d'une superficie de 300 m² sera attenant à la partie existante.

Les appels d'offres sont lancés, les travaux débiteront en février 1994.

NOMINATION CHEZ LES VOLONTAIRES :

CAPORAL :

- Moyson Joël,
- Benezeth L.,
- Bartl Sébastien.

SERGEANT :

- Couderc Christian.

SOUS-LIEUTENANT :

- Colin Jean-François.

Félicitations à ces nouveaux gradés.

4 nouvelles demandes d'intégration de jeunes barjacois sont en cours d'instruction par le Conseil d'administration.

EVÉNEMENTS :

- Mariage Bruno Divol avec Florence Vigier.
- Congrès départemental des pompiers prévu à Barjac le 29 mai 1994.

CENTRE DE SECOURS BARJAC - ANNEE 1993

DEPENSES	FACTUREES A LA MAIRIE	A LA CHARGE DE LA COMMUNE	
		TAUX	FRANCS
Habillement	51 327	20	10 265
Carburant	40 685	SORTIES INTRA MUROS	
Fournitures diverses	712	100	712
Salaires + charges sociales pompiers permanents	354 800		128 400
Travaux d'entretien	1 982	100	1 982
Assurance bâtiment	1 280	100	1 280
Contingent service incendie	43 871	100	43 871
Subvention à l'amicale	3 180	100	3 160
Téléphone	6 610	100	6 610
Chauffage Electricité	13 561	100	13 561
Annuité Emprunt Construc- tion Centre de Secours	71 176		59 365
Indemnités pompiers	60 223	100	60 223
Produits d'entretien	5 997	100	5 997
Fournitures de bureau	1 465	100	1 465
Participation communale sur plan d'équipement	14 837	100	14 837
Indemnités foire brocante	105 315		
Consommation eau	2 576		2 576
TOTAL	779 577		354 304

CENTRE DE LOISIRS

POUR la troisième année, le Centre Communal de Loisirs a fonctionné du 12 juillet au 31 août 1993, pour les enfants à partir de 4 ans, sous la responsabilité de Monsieur Francis Hugon, secondé par Mademoiselle Céline Maurin (tous deux titulaires du BAFA), et de six employés communaux.

Cette année, plus de 25 enfants ont participé aux activités diverses du Centre de Loisirs.

Le succès de cette expérience positive permet à la municipalité d'envisager chaque année de nouvelles améliorations.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE C.C.A.S. s'est réuni 8 fois en 93 et 7 fois en réunion de travail (non officielles).

RÔLE :

le C.C.A.S. instruit les demandes d'aide sociale légale. Il a un budget de 38 000 F mais nous versons obligatoirement 10% de nos impôts communaux au Département soit en 1993 : 217 000 F, en 1994 : 267 000 F.

SERVICE AUX PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES :

L'aide ménagère est le premier service rendu aux personnes âgées, aux malades et handicapés. Mlle Monique Bruguier coordonne ce service avec 6 à 7 aides ménagères sur Barjac. La commune compte à ce jour 336 personnes âgées de plus de 65 ans. La mise en place de tous les services existants permet le maintien à domicile dans les meilleures conditions et le plus long-temps possible.

- Aide ménagère A.M.P.A.F. : Mlle Monique Bruguier.
- Aide à domicile en milieu rural A.D.M.R. : Mme Ida Natoni.
- Autres services selon les revenus et selon le cas par la M.S.A. (AIDAR) ou la C.R.A.M. avec la garde à domicile (PRESENCE 30).

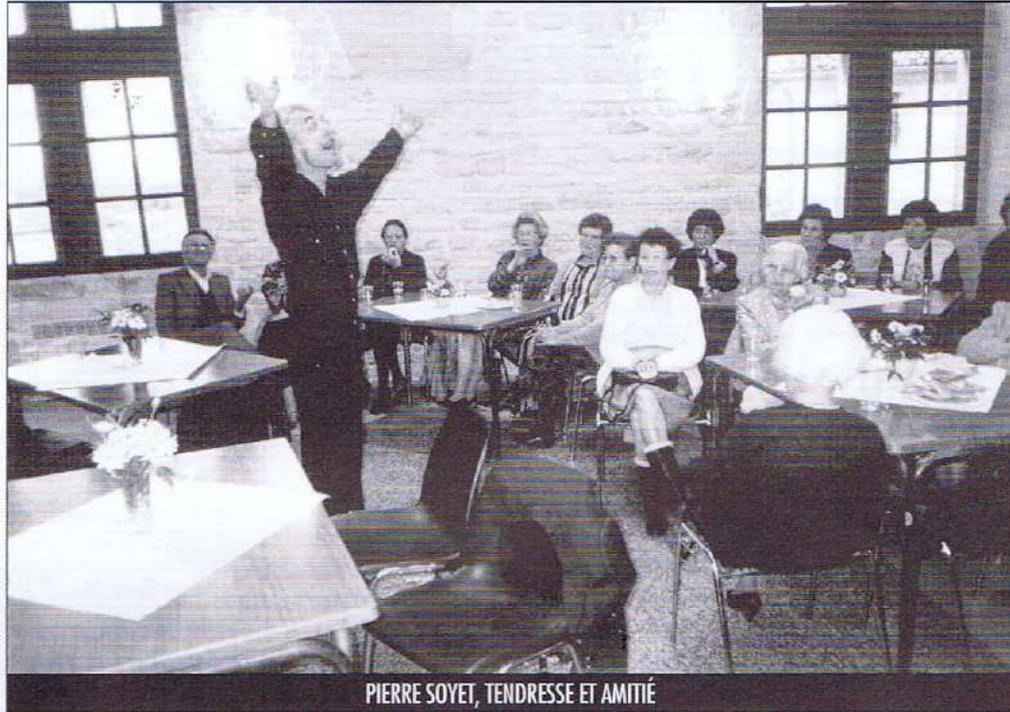
ACTIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE :

Installation de téléalarme par la M.S.A. : réseau de surveillance permanente par le téléphone avec des intervenants sur place.

Projets : avec la réalisation prochaine d'une cuisine centrale, le partage des repas à domicile sera réalisé par la municipalité. Il concernera les personnes âgées, les malades et handicapés ne pouvant plus effectuer correctement leurs repas (sur ordonnance médicale ; des aides financières seront possibles selon les cas). Le secrétariat de la mairie, avec la secrétaire Mlle Nathalie Long, est à votre disposition pour d'autres renseignements : tel 66 24 50 09. Les dossiers sont faits en mairie pour la plupart (Aide sociale, R.M.I., dossiers A.N.P.E., cartes d'invalidité, COTOREP, FNS). Mme Jeanine Nouet représente la commune de Barjac pour l'Aide Sociale, réunie une fois par mois à St Ambroix, où les dossiers sont examinés en commission départementale.

AUTRES ACTIONS DU C.C.A.S. :

- **Mandat aux soldats** : en 1993, un mandat de 300 F est expédié à chaque militaire appelé.



PIERRE SOYET, TENDRESSE ET AMITIÉ

- **Colis de fin d'année** : pour 1993, 110 colis ont été préparés par le CCAS et sont offerts aux personnes âgées de + de 75 ans n'ayant pas participé au repas de fin d'année.

Merci aux personnes dévouées qui assurent la distribution à domicile et dans les maisons de retraite et hôpitaux. Ces visites à domicile sont appréciées surtout par les isolés et les malades.

LA SEMAINE DES PERSONNES AGÉES :

Le CCAS prépare dès le mois de juin le programme des fêtes avec les communes du canton. Trois journées ont été offertes :

- **lundi 18 octobre à 17 h** : conférence avec M. Michel Wienin au château avec un public local très intéressé par le sujet "Histoire locale des filatures et des mines de Barjac" ;

- **mercredi 19 octobre** : salle du château, rencontre avec les amateurs de cartes pour le concours de belote où la municipalité récompense 9 équipes de gagnants tandis que le Club de la Belle Epoque assure le goûter et les boissons ;

- **samedi 23 octobre** : salle du château, superbe récital de chansons avec Pierre Soyet et son pianiste. Un goûter était offert par la municipalité ainsi que le spectacle.

Pendant la semaine, la CCAS a confectionné des oreillettes et des groupes de personnes sont allés à domicile en porter à ceux uniquement qui ne sortent pas et aux malades ainsi que dans les hôpitaux.

Le C.C.A.S. n'oublie pas les chômeurs, les mal-logés, les sans-abri, les désespérés moralement, les jeunes quelquefois, et il souhaite rester à votre écoute en 1994. Faites appel à nous !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS DES AINÉS

Cette année le traditionnel repas a eu lieu le dimanche 28 novembre 93 dans la grande salle des fêtes du château, avec un record en nombre d'invités : 183 invités âgés de plus de 65 ans (soit la moitié présente). Le repas avait été préparé par Mme De Winter Laurence (restaurant "le Clos des Capucins") à la satisfaction générale, tandis que l'animation était assurée par un groupe de 15 musiciens et chanteurs venus d'Uzès, "Mal de Mer", qui a conquis ce public dynamique des aînés avec des airs populaires, des chansons d'autrefois et même de la danse musette. Des photos souvenirs seront remises aux participants. Cette année, la municipalité a augmenté la participation financière.

MME JEANINE NOUET
MELLE ARLETTE LAGORSSE



BUREAU DU C.C.A.S. :

M. Edouard Chaulet, maire / Mme Jeanine Nouet, adjointe / Mlle Arlette Lagorsse, adjointe, permanence samedi matin / Mme Geneviève Dubois.

PERMANENCES :

sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 15 à 17 h. / Responsables non élus : Mme Susy Comte / Mlle Andrée Missot et une équipe de personnes dévouées.

COMMISSION DE SPORTS ET LOISIRS

BEAUCOUP de disciplines, telles que le football, le tennis, la pétanque, la gymnastique, le nihon bu jitsu, la randonnée et bien d'autres font que notre petite ville a à sa disposition pour les jeunes et moins jeunes beaucoup d'activités de détente. Cela demande aussi beaucoup de bonnes volontés et du temps pour assurer l'encadrement et l'accompagnement des équipes. Le bénévolat devient parfois un sacerdoce, qu'il en soit ici remercié. Que dans ces quelques lignes soient aussi remerciés, pour l'animation qu'ils apportent à notre commune le Comité des Fêtes, El Torino, la danse, le club du 3e âge etc. A tous merci au nom de la municipalité et de la commission des Sports et Loisirs.

Pour les sportifs l'année 94 verra la construction d'un vestiaire neuf, valable pour le foot et le tennis. La conception a été étudiée par l'architecte Mercier et soumise à la critique des futurs utilisateurs, hommes et femmes. Les suggestions ont été retenues. Puisse cette conception de la gestion être appréciée comme la plus efficace et la plus moderne !

F. LAVIE



COMMISSION CULTURELLE



LA COMMISSION REMERCIE CEUX QUI AIDENT...

pation nouvelle sera la bienvenue. L'accès difficile au 2^e étage de la mairie devrait s'améliorer lors de la réalisation des projets d'aménagement du Château.

La commission culturelle donne à voir et à entendre :

- Pâques : concours photo sur le thème "Barjac" associé à une exposition de J.M. André d'agrandissements de cartes postales anciennes du vieux village.

- Été : exposition peinture de Pascal Mahou avec réalisation d'une plaquette de ses œuvres.

- Août : spectacle de danse de la compagnie C. Escarret "Seul l'Arbre vit" tiré de la pièce "en attendant Godot".

- Novembre : concert "Michel Bismuth Trio" sur des musiques

de films espagnols, dans le cadre du 10^e festival musical régional.

- Concert Pierre Soyer.

- Participation à des soirées contes.

- Projections cinématographiques une fois par mois l'hiver, une fois par semaine l'été.

Cette commission, très dynamique, ne fonctionne qu'avec des bénévoles, nombreux pour les gardiennages, animations, permanences à la bibliothèque, que l'on souhaite intégrer à nos réflexions et nos projets.

J.M. PILOD

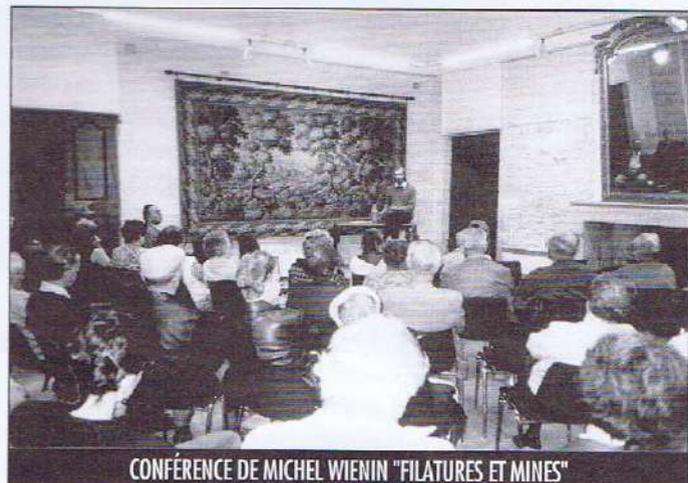
LA BIBLIOTHEQUE municipale est ouverte :
le mardi de 17 à 19 h ;
le jeudi de 14 à 16 h ;
le vendredi de 16h30 à 18 h pour les scolaires.

La bibliothèque dispose aujourd'hui d'un fond de livres disponibles en constante augmentation, divers dons sont venus l'abonder, environ 2 000 livres. Le nombre de lecteurs s'accroît suite à l'ouverture plus tardive (100 inscrits). Un reclassement des fichiers est en cours.

La bibliothèque est animée par et grâce à des bénévoles ; toute partici-



BISMUTH TRIO - CONCERT AU CHATEAU EN AUTOMNE "POUR LES GOURMETS"



CONFÉRENCE DE MICHEL WIENIN "FILATURES ET MINES"

CIToyENS D'HONNEUR 93

M. EUZENNE

José, je pense qu'il est inutile de vous le présenter car il est connu de vous tous...

Il a fait l'objet dernièrement d'une excellente chronique dans notre quotidien régional le Midi-Libre et le dernier salon de la carte postale avec l'édition d'une carte souvenir mettant en valeur l'homme et la fonction va lui permettre de passer à la postérité.

Félicitations aux membres du Comité d'Expansion, organisateurs de ce salon et de cette édition spéciale qui immortalise une fonction qui est actuellement en voie de disparition dans nos communes ou le garde champêtre, devient généralement un agent de police municipale.

A son entrée en fonction, comme tous les titulaires de l'époque le Garde n'avait qu'un képi et une plaque "La Loi" les municipalités ne pouvant justifier de "crédits" suffisants pour leur permettre d'équiper le personnel.

Quelques mots tout de même sur l'ami que nous honorons aujourd'hui, José est né en 1933 à Domfront (Orne) Chef lieu de canton de Normandie, célèbre par son Calvados.

Il arrive à Barjac en 1947 ou son frère habite déjà et il travaille comme ouvrier agricole chez M. Chabaud du malibaud.

Il est appelé en 1958 pour occuper le poste de Garde-Champêtre, fonction pour laquelle il sera titularisé le 1er janvier 1959. Il se marie ensuite avec Edith le 24 juin 1960.

Il est employé "polyvalent" il est à la fois garde, (très peu), souvent cantonnier, mais aussi "placier-régisseur" pour les foires et les marchés, mais il est surtout responsable du service des pompes funèbres et en particulier de l'entretien du cimetière communal.

C'est à ce titre et dans cette tâche ingrate à la fois pénible et combien difficile, qu'il a rendu de très grands services à toutes les familles, mais aussi à la collectivité. ...

Mais il a deux problèmes : la circulation et les congés payés...

Pour la circulation, il a un règlement (le sien) et c'est le spécialiste des "bouchons". Pour les congés payés, il a très difficilement admis cette grande victoire des travailleurs sur le "Patronat".

Les "P.V." on n'en parle pas pour lui cela n'existe pas dans son règlement... Il a peut-être une fois été mis dans l'obligation d'en dresser un... mais nous l'avons retrouvé deux jours après à la poubelle, il était devenu "sans objet".

Son dévouement, sa gentillesse, son entrain, sa bonne humeur il a su conquérir l'estime de toute une population qui le fête aujourd'hui, de tous les maires et toutes les municipalités qui se sont succédées, et de la notre en particulier qui lui exprime par ces quelques mots toute sa reconnaissance, avec l'attribution de cette médaille de citoyen d'honneur de la ville de Barjac.

P. PASCAL

JEAN TALOUARN

Il est né en 1929 à St Cloud, de père et mère bretons montés de Quimper à Paris pour quitter ce qui était déjà la grande misère des campagnes.

Avec son C.E.P. il commence à travailler en 1943 dans le métier de tourneur-outilleur avec des maîtres compagnons qui lui donnent le désir d'apprendre. En 1947 il devient syndicaliste et délégué du personnel à moins de 18 ans.

Conjointement il prend des cours du soir pour devenir tourneur et dessinateur. Sous-Officier en 1950 il se marie à Jacqueline en 1951 qui a connu la Résistance et la déportation. Jean-Yves leur fils est né en 1951.

Il poursuit ses études au conservatoire national des arts et métiers et gravit les échelons pour devenir chef de fabrication en 1964 dans une société maîtrisant les échelons de pointe dans l'usinage des super-alliages servant au Concorde et aux mirages.

Estimé pour ses compétences il tient en respect ses employeurs qui ne lui pardonnent pas ses engagements syndicaux.

Il a avec lui la solidarité et l'amitié fidèle de ses compagnons de travail.

A la retraite Jean et Jacqueline adoptent Barjac. Ils continuent alors ce qui fait le sens de leur vie : le désir d'être utile, de servir les autres et de se réaliser eux-mêmes en allant vers eux.

C'est donc tout naturellement qu'ils participent aux associations de Barjac : la F.N.D.R.I.P., le S.I., le Comité des Fêtes, la Commission Culturelle, l'association nouvelle "Chant libre", la chronique dans la presse, se réjouissant de leurs apports fait de dévouement de chaleur humaine, de compétences exprimées toujours avec beaucoup de modestie.

Ainsi ils gagnent de nombreuses amitiés et font vite connaissance avec le milieu rural, complexe dans ses rapports humains. Ils réalisent ainsi une adaptation profonde à leur nouvelle vie, à donner un exemple.

Elle signifie tout simplement "l'amour du prochain" le goût de la vie ensemble, le désir d'un progrès humain par la tolérance et l'engagement.

C'était des valeurs qu'ils avaient avant la retraite, avant l'installation à Barjac. Ils continuent à lutter pour elles comme si aucune coupure n'étaient intervenue avec un régal de fins gourmets et une opiniâtreté de Bretons !

La municipalité est heureuse de le distinguer comme "Citoyen d'Honneur". Ainsi, des apports d'hommes et de femmes, nés ailleurs, et venus comme citoyens actifs, avec modestie et respect, dans notre cité, enrichissent notre propre culture et s'en imprègnent avec passion.

E. CHAULET

Commémoration exceptionnelle

11 NOVEMBRE 93

Une déportée, résistante reçoit la Légion d'honneur

Mireille Kirchner a été résistante dès 1940. Elle fut arrêtée par la police française de Vichy et déportée en Allemagne...

■ Le 75^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14-18 a revêtu pour le village une grandeur exceptionnelle.

A la cérémonie au monument aux morts consacrée à honorer le souvenir des enfants du village disparus dans la tourmente des guerres, s'ajoutait dans la grande salle du château la cérémonie de la remise de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Mireille Kirchner, résistante dès 1940, puis arrêtée et déportée en Allemagne. Son engagement dans la Résistance a été dans le droit fil de sa jeunesse, du souvenir de son père, quand, blessé de la Guerre 14-18 est décédé prématurément des suites de ses blessures, un jeune oncle tombé à Verdun et puis, à la drôle de guerre, son mari fait prisonnier.

C'est une affluence inhabituelle qui s'était rassemblée devant la mairie pour se rendre ensuite au monument. Après le message des anciens combattants lu par le président Claude Patela, c'est le Maire, Edouard Chaulet, entouré de ses conseillers, qui, dans son allocution, déclarait :

L'esprit et le cœur

"La France et notre village se retrouvent avec eux-mêmes pour recueillir et méditer. L'histoire associe le poids très lourd des affrontements et des haines, des gâchis humains et matériels, une culture de domination, d'emploi de la force et de la brutalité, et l'on s'use le cœur à relever toutes les infortunes de l'histoire humaine des siècles durant et aujourd'hui encore... L'homme a souvent perdu la bataille de la paix mais il n'a pas

renoncé à la victoire sur la violence guerrière, sur les injustices et sur la pauvreté ; et dans ce combat aujourd'hui le seul arsenal qui vaille est celui de l'esprit et du cœur.

Une femme "tout simplement"

"Mireille Kirchner nous offre cet honneur de parler d'elle, non pas comme d'une héroïne mais comme d'une femme, tout simplement. Après avoir évoqué les actions menées au sein du réseau "Marceau", l'arrestation par la police française de Vichy le 22 juillet 1942, les prisons de Troyes et de Fresnes, les interminables et douloureux interrogatoires, les différents camps en Allemagne, Aix-la-

Chapelle, Flusbach, la forteresse de Jauer enfin en Haute Silésie, puis Breslau, jugée puis condamnée aux travaux forcés, les conditions de vie insoutenables, la faim, les coups, la promiscuité et le froid de cet hiver 43 atteignant moins 30° !

"Le front allié approchant, c'était le départ en marche forcée pendant des centaines de kilomètres, à travers la Silésie, puis toute la partie occidentale de la Tchécoslovaquie pour arriver fin février 1945 à Aichach, non loin de Dachau, la survie à peine maintenue en mangeant de l'herbe... et enfin la libération par les Américains".

L'esprit de résistance

Edouard Chaulet continue : "après la Croix de guerre avec palme et la Médaille militaire, c'est

aujourd'hui la Légion d'honneur. Mireille incarne ce que j'appelle "l'esprit de résistance". C'est cette démarche qui fait que quand tout semble perdu, quand c'est le triomphe de la mort, de la lâcheté et de la trahison, on dit : "il faut résister ! ne pas se laisser faire, rien n'est fatal". Aujourd'hui, et je la connais bien, elle dit, malgré le poids des souffrances, "s'il était à refaire, je referais ce chemin".

"Pour recevoir la Légion d'honneur, elle a choisi une femme, Jacqueline Talouarn, elle aussi résistante et toujours combattante pour l'humain, une femme qui a connu les mêmes douleurs, les mêmes peurs, les mêmes camps de la mort. Croyez que c'est beaucoup de chance et d'honneur qu'une telle cérémonie vous l'avez voulue à Barjac. Soyez assurée que nous recevons parfaitement votre message".

Enfants de Barjac

Tout au long de son déroulement, la commémoration fut parfaitement accompagnée par les musiciens de l'harmonie "Les Enfants de Barjac". Leur talent a contribué à donner à ces cérémonies la grandeur et l'émotion qui étreignaient l'assistance : qu'ils en soient remerciés.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur le Conseiller Général Bernard Raoux, les maires du canton, Monsieur l'Abbé Blanc, curé de la paroisse. On distinguait également dans la foule nombreuse les représentants de la brigade de gendarmerie, MM. Mias et Aujoulat, ainsi qu'un détachement des sapeurs-pompiers avec l'adjutant Celli.



De gauche à droite : Mme Mireille Kirchner, Edouard Chaulet, maire et Jacqueline Talouarn.

PHOTOCOPIES AUX ASSOCIATIONS 1993

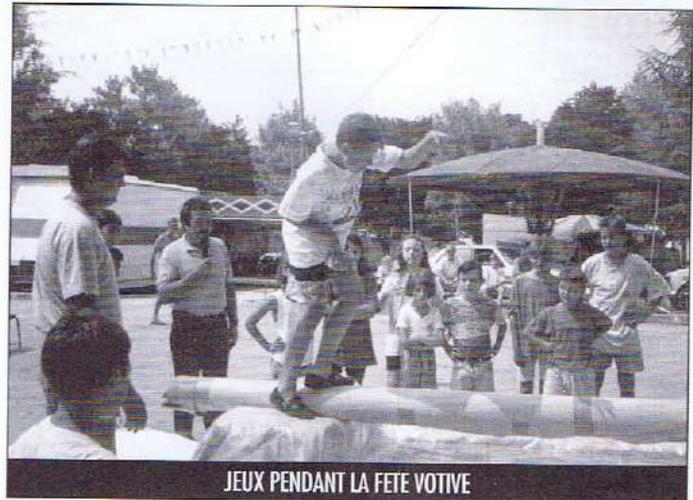
Société de musique	2339
Syndicat d'initiative	8698
Racine et Patrimoine Occitan	1443
A.P.E. Ecole du Château	930
Ecole Publique (A.P.E., cantine, instituteurs)	4062
Pompiers + Amicale	3899
Club spéléo	910
Club La Belle Epoque	303
Comité des fêtes	743
Sports Plaisir	942
U.C.I.A.P.L.	5100
Anciens Combattants	133
E.S.B.	170
Comité d'expansion	1100
C.A.M.S.C.I.	408
Groupe de théâtre	770
Chorale paroissiale	790
Association philatélique	170
Chant Libre	305
El Torino	1372
Centre Socio Culturel	1036
Association des Déportés	74
Médailleurs militaires	8
TOTAL	35 705

PROGRAMMATION FESTIVITÉS 1994 COMITÉ DES FÊTES

- 19 février 94 : repas de remerciements du carnaval 1993
 20 mars 94 : journée du carnaval
 2 avril 94 : soirée des brocanteurs
 30 avril 94 : bal du 1er mai



TOURNOI DES ASSOCIATIONS ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES



JEUX PENDANT LA FÊTE VOTIVE

- 21 juin 94 : fête de la musique - bal
 13 juillet 94 : bal national
 22/23/24/25 juillet 94 : fête votive de Barjac
 14 août 94 : bal de la brocante
 22 octobre 94 : repas des vendanges

LE PRÉSIDENT, J.L. OLLIER

HARMONIE "LES ENFANTS DE BARJAC"

Nous prêtons notre concours à toutes les manifestations du village.

Qu'on en juge :

- 19 mars : pour les morts d'Algérie
 21 mars : carnaval
 28 avril : cérémonie des Déportés
 13 juin : école laïque
 20 juin : école libre
 21 juin : fête de la musique (mairie)
 11 juillet : fête des chasseurs St Ferréol
 13 juillet : retraite aux flambeaux
 16 juillet : ouverture de la fête votive
 19 juillet : fermeture de la fête votive
 7 et 8 août : El Torino

Brocantes : Pâques et 15 août

11 novembre - 8 mai

Messe de minuit

Sainte Cécile

Fête Dieu

Concert du 5 juin avec la participation de nos enfants de l'école de musique.

Depuis quelques années nous nous produisons au loin :

1er mai : Aubenas avec les majorettes de Pont St Esprit

23 mai : à Alès, Barjac est 2ème au concours. M. Dubey dirige 4 fanfares et harmonies.

Bollène : coupe

Bessèges : 3ème prix au concours de musique

Ruoms.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Elle débute le 15 octobre et finit le 30 juin. Trois professeurs : un de trompette M. Philippe Bertrand, un de saxophone, clarinette et flûte traversière M. Patrick Vigouroux, un de solfège Mme Corinne Bertrand.

Les cours coûtent 120 F/mois, le professeur est payé 70 F de l'heure.

Les 15 élèves qui la fréquentent passent un examen en fin d'année. Nous fonctionnons principalement grâce à nos cotisations. La mairie a porté sa subvention à 16.000 F/ans et nous aide pour les photocopies. Le Conseil Général a accordé 5000 F de subvention pour manifester sa volonté de promouvoir nos activités la municipalité a honoré officiellement notre chef, Michel Dubey, et nous a payé de nouvelles tenues. (15.000 F).



MUSIQUE "LES ENFANTS DE BARJAC"

LA PRÉSIDENTE, M.F. SARRAZIN

TENNIS BARJACOIS

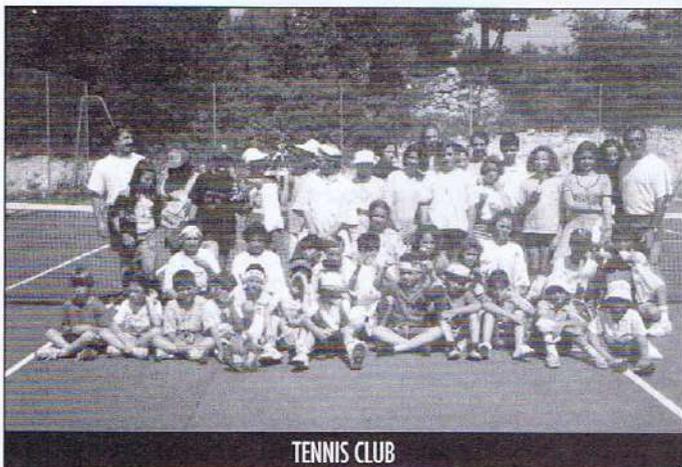
72 licenciés, une cinquantaine de jeunes qui tous les mercredis, samedis et dimanches sont sur les courts pour défendre les couleurs Barjacoises, souvent avec succès.

Saluons l'équipe Dame qui évolue en 1re division et l'équipe Homme invaincue à ce jour dans sa poule.

Chez les jeunes, bons résultats d'ensemble, de bons éléments se positionnent pour jouer en senior.

Chez les plus jeunes "Mini-Tennis" le club s'efforce de passer le message "L'enfant d'abord, le joueur ensuite", afin d'éveiller nos tout petits au tennis par une approche centrée sur le plaisir et la découverte.

LE PRÉSIDENT, R. GINEL



TENNIS CLUB

RACINES ET PATRIMOINE OCCITANS



UNE SORTIE AVEC R.P.O.

UN RICHE BILAN

- 24 janvier, conférence sur les dolmens des Cévennes et de Barjac, par M. Jean Salles.

- 13 mars, veillée Occitane, avec le groupe des Troubadours de la Cabro d'Or de Laudun.

- 10 avril, conférence sur Rengès le Château et ses mystères, par M. Charly Samson.

- 1er mai, 6e rallye touristique du Barjaquès, gagné par Michel Taulelle et Michel Boissin.

- Fin mai, édition de 1000 plaquettes sur les randonnées pédestres du Barjaquès.

- 19 et 20 juin, organisation des journées nationales de la randonnée.

- 2 juillet, conférence sur les Cathares, par M. Charly Samson.

- Fin juillet, édition du tome 1 du livre "Le Barjaquès - Vallée de la Cèze".

- Du 12 au 15 août, 5e rencontres des écrivains régionaux avec 16 participants.

- 24 octobre, organisation de la journée départementale de la marche avec 418 randonneurs.

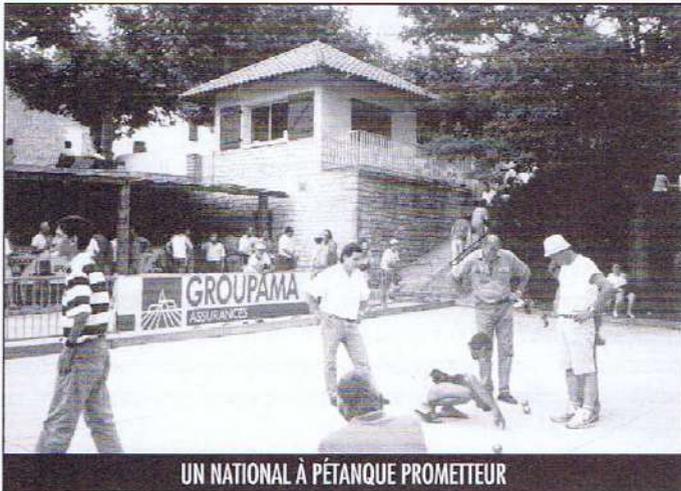
L'association a abandonné au bénéfice du centre socio-culturel de Barjac, le sigle et l'organisation du forum des arts, pour mieux se consacrer au développement du tourisme culturel et sportif, au travers des sentiers de randonnée et de la découverte du patrimoine naturel, historique ou monumental. 2 sorties hebdomadaires sont organisées toute l'année.

LE PRÉSIDENT L. RAYMOND

AMICAL CLUB BOULISTE BARJACOIS

1953-1993 - Afin de marquer le 40ème anniversaire du club il était important de prévoir au programme de la saison, une compétition de haut niveau. C'est ainsi que le Premier National de Pétanque a été prévu pour le premier week-end de juillet.

Une date à retenir, un succès à améliorer et surtout une compétition à maintenir au programme...



UN NATIONAL À PÉTANQUE PROMETTEUR

La réussite nous la devons à la présence des 333 participants, au dévouement des organisateurs bénévoles, mais aussi et surtout à tous ceux qui nous ont accordé leur participation financière (sponsors et donateurs) aux municipalités de Barjac et St Privat de Champclos, ainsi qu'au Conseil Général pour les subventions qui nous ont été allouées, assurant ainsi une grande partie du financement de cette compétition.

Ce compte rendu pour être complet doit faire état de l'excellente prestation de nos équipes de jeunes. Après Four Jean-Paul, Four Sébastien et Briand (champions du Gard Minimes en 1987) l'équipe "Minimes" - Colin Jérôme, Cheyreyz Thomas, Corradi Michaël (St Jean) a obtenu le titre de Vice-Champion du Gard de sa catégorie. Cette formation a participé au championnat de ligue et au championnat de France... Un succès aussi qui mérite bien d'être signalé. Bravo les jeunes, il faut continuer. Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette saison.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

COMPOSITION :

L'ESB est constituée d'un comité directeur composé de 21 membres - de 2 arbitres officiels MM. Jacques Allio et Thomas Simoes - de 3 entraîneurs : MM. Alain Benevent, Vincent Dewynter et Christophe Lisle - 35 licenciés seniors et 43 licenciés jeunes - une école de foot tous les mercredis après-midi et notre siège est au Café du Centre place Charles Guynet.



VAINQUEURS DE LA COUPE DU GARD PUPILLE 1993

PALMARES 92-93

	Classement	Entraîneur	Responsables d'équipes
Débutants	sans	A. Benevent	S. Belin - JP. Rastol
Poussins	3e	A. Benevent	A. Aymard - P. Gagne
Pupilles	2e	V. Dewynter	R. Cassanada - C. Gilles
Minimes	2e	V. Dewynter	P. Pascal - M. Benevent
Cadets	3e	C. Lisle	C. Lisle - A. Aymard
Seniors 1	5e	V. Dewynter	F. Lavie - C. Arlaud - H. Grivet
Seniors 2	6e	V. Dewynter	P. Pascal - C. Cessenat A. Contrearas

La grande satisfaction est venue de l'équipe Pupilles qui a remporté la Coupe Maurice Pelatant du district Gard Lozère : une 1re pour l'E.S.B.

REMERCIEMENTS :

à toutes les personnes qui lavent les jeux de maillots, aux sponsors* et à tous les bénévoles.

SOUVENIRS :

à la mémoire de Manuel Oliveira et de Mmes Girbon et Lavie.

LE PRÉSIDENT ANDRÉ AYMARD

U.C.I.A.P.L.

L'U.C.I.A.P.L. (Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales) a connu plusieurs temps forts :

- animation commerciale de fin d'année avec "La Quinzaine en Or",
- participation à l'illumination du village avec la municipalité pendant les fêtes,
- édition de l'agenda "Été 93" : 5000 exemplaires pour les résidents et les touristes, avec le programme des fêtes estivales,
- foire au grenier : cette année (le 22 mai 93) place du Jeu de Ballon. Succès de cette manifestation avec de plus nombreux exposants et visiteurs.
- demande de distributeur de billets. Malheureusement refusée, une autre demande appuyée par le Maire, le Conseil Municipal, le Conseiller Général et l'Office de tourisme est en cours.

PROJETS POUR 1994

- repas ou soirée-rencontre de l'U.C.I.A.P.L.,
- reconduire les activités passées,
- révision du fléchage (avec la municipalité),
- édition d'un bulletin d'information : "La lettre de l'U.C.I.A.P.L."

LE PRÉSIDENT, J.Y. BERTRAND



COMITÉ D'EXPANSION

Le Comité d'Expansion organise chaque année trois manifestations. La première au mois de janvier, qui est le salon de la carte postale, du vieux papier et de l'objet de collection, une foire aux antiquités à Pâques et une autre en août.

Ces foires connaissent un succès croissant d'année en année, leur renommée a franchi nos frontières, elles sont célèbres dans tous les pays européens et connues même jusqu'aux Etats-Unis ; nous en avons pour preuve tous les camions qui sont là dès l'ouverture et la nombreuse correspondance que nous recevons.

Cette année dans le cadre de la foire, le Comité d'Expansion a organisé un bureau temporaire PTT, un superbe feu d'artifice au stade, une soirée music-hall au château, une animation de rues avec les Enfants de Barjac. Il a aussi financé un grand concours de boules, un voyage aux deux écoles, et répondu favorablement à chaque association qui l'a sollicité.

La publicité voulue par la foire, dans de nombreux journaux étrangers et parisiens, contribue à faire connaître Barjac pour ses foires, mais aussi pour la beauté de son village et la douceur de son climat. Les visiteurs qui viennent pour nos brocantes ne manqueront pas de revenir, pour profiter plus au calme du site et de l'accueil de ses habitants, et c'est là que le Comité d'Expansion remplit sa mission.

LA PRÉSIDENTE, J. TASSY

SPORT-PLAISIR

Pour la 3^e année, l'Association Sport-Plaisir regroupe de nombreuses activités culturelles et sportives ouvertes à tous (adultes et enfants) telles que : **gym, ping-pong, échecs, cerf-volant, soirées astronomie, croisières en mer, randonnées.**

Création début janvier d'un **club photo** qui permettra non seulement aux adultes mais aussi aux enfants de s'initier et pratiquer la photo noir et blanc. Le sérieux avec lequel toutes ces activités sont pratiquées n'empêche pas une ambiance conviviale et bon enfant qui caractérise cette association.

LA PRÉSIDENTE, S. MATHIS

GÉNÉRATION PAIX

Avec "Génération Paix" : Alain Gresh rédacteur en chef adjoint au "Monde diplomatique"

Une conférence débat s'est tenue le 1^{er} avril sur le Proche Orient. Le conférencier a tenu en haleine les très nombreux auditeurs et répondu aux questions. Le public ne s'y est pas trompé, M. Alain Gresh est un des meilleurs spécialistes mondiaux à comprendre et expliquer les problèmes si complexes de cette région. Le thème même de sa conférence : "Perspective de Paix au Proche Orient - vers une coexistence israélo-palestinienne" était incroyablement prémonitoire, alors que le monde assiste aujourd'hui au processus de paix amorcé récemment entre les Palestiniens et Israéliens.

LE PRÉSIDENT, A. SAILLENS

CLUB EL TORINO

Nous apprenions en 1992 le mariage de Madame IDEE Audacieuse et de Monsieur BANDE De copains. Ce mariage d'amitié a donné très vite naissance au petit "El Torino" qui a fêté, le premier week-end d'août 1993 son anniversaire, en organisant une grande "Boum", où rarement on a eu autant de monde. Ses amis abrivados et bandidos étaient présents pour cette grande fête qui s'est terminée par un royal "Toro à la broche".

Le petit El Torino qui grandira, nous l'espérons très vite, vous invite à sa prochaine fête qui aura lieu les 6 et 7 août 1994.

LE PRÉSIDENT, F. GRENOUILLER

ARTS MARTIAUX

CAMSCI (Collège d'Arts Martiaux et Sports de Combats Inter communal)
Dojo (salle d'entraînement) sous le château :

- cours enfants à partir de 6 ans de 17h30 à 19h

- cours adultes de 19h à 20h30

Siège social : les Cauquières 30430 Barjac - Tél. : 66 24 53 18

LE PRÉSIDENT, F. HILAIRE

RENDEZ-VOUS... DE LA COMMISSION CULTURELLE

Vendredi 11 février, au château, conférence sur la drogue par M. Michel Juery à 20 h 30.

Samedi 26 février, au château, soirée poésie de Pierre André Benoit pour J. Maze, à 21 h.

Samedi 26 mars, au château, vernissage concours photo, thème "La lumière", à 19 h.

Juillet, festival de rock !

Brèves notes sur l'histoire industrielle de Barjac

I - La situation à l'époque de la Révolution.

Sous l'ancien régime, les recensements ne nous donnent en général que le nombre de feux (foyers fiscaux) ; dans la deuxième moitié du 18^e siècle, celui-ci oscille autour de 300, soit environ 1 500 habitants. Des chiffres précis sont connus à l'époque de la Révolution :

en 1788 : 1562 habitants pour 315 feux,

en 1780 : 1545 habitants pour 321 feux,

ce qui correspond à 4,9 personnes par foyer, les familles sont donc de type moderne avec environ trois enfants par couple.

Le maximum de population est atteint en 1851 avec 2607 habitants. Suivent près de 120 ans de déclin jusqu'en 1968 avec 1056 h, soit une chute de près de 60 % (0,5 % par an).

Depuis la reprise est sensible puisque le recensement de 1989 donne 1361 h, soit une augmentation de 29 % en 21 ans (près de 1,5 % par an). Ce mouvement semble se poursuivre.

Jusqu'au début du 19^e siècle, Barjac et ses alentours restent quasi exclusivement agricoles. La seule industrie est la production de pierre de taille calcaire, blanche et fine. Cette production est entièrement manuelle et le fait de petites équipes d'artisans. Quand l'économie est favorable, elle fait parfois vivre plusieurs dizaines d'ouvriers.

La "Plaine", et les basses collines marno-calcaires du bassin tertiaire sont en majorité occupées par des terres (labourables) semées en céréales avec un assolement à jachère généralement triennale (blé/avoine/jachère/blé... par exemple).

Les versants calcaires plus secs portent des cultures plus pauvres avec jachère généralement biennale où le pois chiche alterne parfois avec l'orge.

Les cultures maraîchères se limitent à la consommation locale et se localisent le plus souvent au voisinage des habitations où elles bénéficient d'apports organiques (fumier, excréments...) et de celui des eaux usées.

Les fruitiers ne sont pas très abondants et souvent dispersés dans ou en bordure des champs, les oliviers, victimes jusque vers 1750 d'une série d'hivers rigoureux, se développent dans les zones les plus sèches. La vigne affectionne les versants, beaucoup moins étendue qu'un siècle plus tard, elle est cultivée en treilles, souvent en partie supportées par des arbres fruitiers.

N'oublions pas le mûrier, en pleine progression depuis l'époque d'Henri IV mais moins abondant ici qu'autour d'Alès, de Saint-Ambroix ou de Vallon.

II - L'épopée de la soie.

Autour de 1800, la soie est comme la laine une production agricole. Le paysan plante ses mûriers, cueille sa feuille, conserve sa "graine" (oeufs de bombyx) d'une année sur l'autre. L'éducation proprement dite (on ne dit pas élevage) est du ressort des femmes. Ce sont elles aussi qui vont filer les cocons comme en d'autres saisons la laine : la bassine remplace la que-

nouille ou le rouet mais l'activité reste principalement domestique, même si la vente de cocons existe bien entendu. De toute manière, ceux-ci ne peuvent être conservés sous peine d'éclorer au bout de trois semaines car l'étouffoir n'existe pas.

Sur le plan technique, chaque bassine est chauffée par un petit fourneau individuel généralement alimenté en bois ou en charbon (houille ou lignite) par un enfant et une ouvrière "viraire" (tourneuse) actionne une manivelle qui entraîne de un à cinq tours (dévidoirs). Le rendement est très faible, autour 200 grammes par jour et par personne.

En 1807 un ingénieur lyonnais d'origine bagnolaise nommé Gensoul a l'idée d'utiliser une chaudière et de chauffer toute une batterie de bassines grâce à la vapeur, l'époque des ateliers de plus en plus grands commence. Quelques années plus tard, la vapeur va également être utilisée comme source d'énergie mécanique et la tourneuse va céder la place au chauffeur et à sa machine à vapeur capable de mettre en mouvement plusieurs dizaines de tours. Autour de 1840, le Gard est par suite de la présence de près de 300 filatures dont certaines emploient plusieurs chaudières le département de France qui comporte le plus grand nombre d'appareils à vapeur !

En ce qui concerne Barjac, le développement de cette activité est sensible mais à la fois nettement plus tard et moins important qu'au pied des Cévennes (une vingtaine de filatures à Saint-Ambroix par exemple).

Deux filatures artisanales ne semblent pas avoir été équipées de chaudières à vapeur (pas de déclaration connue aux archives départementales) :

- la filature de Clément fils, dit "Bel èuse" au Sigalas (chemin du cimetière) existe avant 1836 (cadastre) et est très probablement abandonnée avant le milieu du siècle. En 1911, le bâtiment devient l'abattoir privé d'Isidore et Gabriel Etienne (bouchers).

- La filature de François Mirabel au Bartras est accolée à une maison portant la date 1823. En 1849, elle passe aux frères Guez qui construisent peu après celle de l'Isle verte et conservent le bâtiment comme magnagerie et coconière (entrepôt de cocons). Actuellement en ruines.

- La 1^{re} filature "à la Gensoul" est équipée en 1826 par Auguste Griolet à la Costette. Elle comporte à l'origine 28 bassines, nombre porté en 1859 à 56 en même temps qu'est ajouté côté nord un atelier de minoterie. Elle semble cesser son activité vers 1870 et devenir un certain temps une annexe de la filature Guez. Le bâtiment est conservé avec sa cheminée.

- en 1829, André Alzas en installe une de 20 bassines qui ne fonctionne que jusqu'à sa mort en 1848. Par la suite, le bâtiment sera transformé en école privée puis école publique. La construction a été fortement remaniée mais il reste le canal d'alimentation en eau depuis la fontaine de Sigalas.

- En 1834 le baron puis comte Joseph de Montferre crée à la place l'ancien château de Montferré l'important ensemble agro-industriel de Ribes-hautes. Outre la filature proprement dite, il comporte un atelier de moulinerie (retorsion et câblage du fil à soie), des entrepôts importants, le logement des fileuses ainsi qu'un logement de directeur et une partie agricole avec de vastes magnaneries. La 1^{re} machine à vapeur, fabriquée à Alès par Gorgi-

Brèves notes sur l'histoire industrielle de Barjac

bus dit Lafrance (compagnon serrurier) sert aussi à l'arrosage. L'atelier de filature débute avec 16 bassines mais en compte 60 dès 1838, lors de la mise en service de la 2^{ème} machine à vapeur.

Par la suite l'ensemble passe à Ernest Fornier de Mairand à Nîmes puis à Auguste Gaidan. L'activité soyeuse connaît une vingtaine d'années d'interruption jusqu'à la reprise vers 1890 par Ernest Dupland dont le fils Auguste remet la filature en activité en 1897. Vers 1910, elle est dirigée par son fils Emile et emploie 105 personnes. Fin en 1957 lors du regroupement de la filature française à St Jean du Gard, la direction étant toujours assurée par les frères Emile et Auguste Dupland. La majeure partie des bâtiments est bien conservée.

- La dernière filature créée à Barjac l'est en 1853 au quartier de l'Isle verte par Auguste Guez, descendant des notaires du 18^e siècle. L'atelier comporte 76 bassines et passe vers 1871 à Alphonse Rieu et Jean-Baptiste Combaluzier dont le fils Alphonse épouse la fille du premier. L'usine fonctionne jusque vers 1950 et est vendue en 1962 à la coopérative de blé et céréales de Barjac et des communes limitrophes qui utilise toujours les bâtiments.

Dans la commune voisine de Saint Jean de Maruéjols ont également fonctionné deux filatures :

- celle de J.M. Comte (mairie) existe artisanalement avant 1835 (cadastre) et est équipée d'une chaudière en 1842. Elle compte alors 24 bassines. Arrêt vers 1860 (crise de la pébrine), reprise vers 1872 et arrêt définitif en 1882. Elle se situait à l'étage d'une ferme sur le chemin du mas de Jandon, juste avant le pont du Rébézou.

- Celle de F. Monredon, à la guinguette, est mise en service en 1871 (après les découvertes de Pasteur) avec 20 bassines. Aménagée dans un simple hangar en appentis, elle ne fonctionne que 15 jours par an jusqu'en 1883. Petite tentative de reprise toujours quasi-artisanalement de 1893 (création des primes à la filature) à 1908.

III - Les mines

III - a - La lignite

Un gisement de lignite a été exploité au sud-ouest de Barjac. Les travaux souterrains s'étendent de la partie sud du village au mas de Fontcouverte, soit sur une longueur de 3 km et sur une largeur de 200 à 450 mètres. Il se situe dans des calcaires et des marnes de l'Eocène (début de l'ère tertiaire, 40 millions d'années environ). Il est donc beaucoup plus récent que la houille du bassin d'Alès (280 M.A.).

Vers le sud, le gisement se réduit au niveau d'Avéjan puis reprend en direction de Saint Jean : on a par exemple rencontré 1,65 m de lignite lors du creusement du puits Berry et 2,75 au puits Goldney. On sait par ailleurs qu'il reprend au delà de la Cèze où il a d'ailleurs été exploité entre Auzon et Les Fumades d'une part, près de Servas et de Célas (Mons) d'autre part.

Vers le nord, des failles l'entraînent à grande profondeur sous la ville où il disparaît. Un petit gisement a toutefois donné lieu à une exploitation sans grande importance près du mas de Perry tandis que celui de schistes bitumineux-ligniteux de Ségrîès (vagnas) est indépendant car situé dans des

roches de formation plus ancienne (Crétacé supérieur : 90 millions d'années).

On sait par contre qu'il se poursuit vers l'ouest mais à des profondeurs assez importantes : 150 à 200 m au nord-ouest de la "faille de Barjac" qui limitait de ce côté les anciennes exploitations (entre Les Cauquières et Souveiron), 400 à 750 m pour le permis d'exploitation de Saint Etienne de Sermantin, 3 km à l'ouest de St Jean.

D'autre part les calcaires bitumineux de Saint Jean passent dans la même zone à un important faisceau ligniteux (3,5 à 8 m d'épaisseur), mais à des profondeurs allant de 650 à 1000 m.

Dans l'état actuel des connaissances, les réserves reconnues sont de plusieurs dizaines de millions de tonnes mais le prix actuel de l'énergie n'en permettrait pas une exploitation rentable.

Dans le secteur qui nous intéresse, deux couches ont été exploitées :

- La Grande Couche dont l'épaisseur totale variait de 1 m à 4,30 m avec une moyenne de 2 m dont 2 à 1,5 de lignite. Cette couche est la plus anciennement connue car elle affleure au voisinage de la route (visible dans une tranchée récente).

- La Petite Couche de 2 à 2,5 m d'ouverture dont 1,5 de lignite également se situait 20 à 40 m au dessous de la précédente. Invisible en surface par suite d'une faille, elle a été découverte par des travaux de recherche vers 1920.

A l'origine, deux concessions ont été attribuées en 1834 :

- Avejan (408 ha) à Charles-Louis Léonce de Bannes, comte d'Avéjan. L'exploitation est affermée à un nommé Jean-Joseph Darboux. Les travaux restent au stade artisanal jusqu'au rachat de la concession en 1873 par Henri Torte-Ostalet, banquier à Toulouse qui fait installer une première machine d'extraction à vapeur au Puits d'Avéjan (Puech de la Garde). Ce secteur est abandonné en 1926.

En 1864, le Comte de Bannes demande l'extension de sa concession au soufre ; les travaux de Roméjac (Puech de la Garde) ont en effet rencontré une petite couche de soufre natif (1 à 10 cm d'épaisseur) située dans les marnes 5 à 7 m au dessus du lignite et de produit, encore rare, est très demandé par les viticulteurs. En 1869 cette demande est renoncée car le gisement s'est révélé trop peu étendu.

- Barjac (416 ha) à la Cie Guez et De Montferre (cf chapitre sur les filatures). Même fermier exploitant : Jean-Joseph Darboux. Là aussi les travaux restent artisanaux jusque vers 1870. Au début du 20^e siècle, les fermiers exploitants sont MM. Pascal et Dellieu.

En 1914, la partie est de la concession est abandonnée car considérée comme épuisée. Elle est ré-attribuée après la découverte de la Petite Couche sous le nom de concession de Cabiac et comporte en particulier toute la partie nord, près de la ville.

En simplifiant, on peut distinguer deux grandes périodes dans l'histoire de l'extraction du lignite :

- de 1834 à 1925, les travaux portent uniquement sur la Grande Couche, en particulier dans les parties assez peu profondes sud et est. Les puits sont nombreux et ne dépassent pas 30 à 40 m.

Des difficultés d'aérage et de nombreux incidents (feux, venues d'eau, éboulements...) limitent le développement des chantiers et ils sont abandonnés les uns après les autres.

Dans la concession d'Avéjan : Puits de Fontcouverte, Beuvrier, de la Vigne, Guy, Bernard, Pascal, du Manège, Saint André, Guez, Saint Eugène, Saint Georges, Saint Joseph, Saint Charles, d'Avéjan et de l'écoulement. Soit au moins 15 puits sur une distance de 500 m environ.

Dans celle de Barjac, j'ai relevé les noms en rive droite du Roméjac des Puits Pagès et d'aérage, en rive gauche, entre le Roméjac et Plan Long : Puits Pey, de l'Est n° 1 et n° 2, Julian, Sault, de la route, Jean-Emile, Darboux, Saint Félix, Réalon n° 1 et n° 2, Nouveau, de la cantine... entre Plan Long et Barjac : Puits Chazalet, Delon, Pradier, 1 et 1 bis, du cerisier et du Dauphin (au nord de la route de St Sauveur, près de la station d'épuration).

Les ouvriers sont souvent des mineurs-paysans qui ne travaillent à la mine qu'en dehors des périodes agricoles.

En 1857 où il n'y a pas de temps "perdu" à creuser de nouveau puits, 13 ouvriers travaillent au fond pour un salaire moyen de 1,65 F/jour et 3 au jour pour 1 F/jour. Ces salaires, inférieurs à ceux des autres mines de la région, dénotent l'emploi du personnel en majorité peu qualifié.

La production totale est de 2540 tonnes, avec une moyenne de 650 kg/jour et par mineur.

Les statistiques nous précisent que le prix de vente total a été de 15 580 F (6,10 F/tonne) et le total des salaires 7 400 F ce qui, malgré les impôts et frais annexes devait laisser un bénéfice intéressant au propriétaire et au fermier.

En 90 ans, la production cumulée est de l'ordre de 250 000 tonnes de lignite, soit moins de 2 800 t/an. Ses principaux débouchés sont le chauffage des magnaneries et filatures jusqu'à Pont St Esprit ainsi que les fours à chaux.

- De 1925 à 1961 la production est d'abord assurée par la S.A. des Charbonnages de Barjac et du Gard dont le siège est à Paris. En 1939, à la suite de difficultés financières, elle doit réduire son capital et est absorbée par un de ses principaux actionnaires : la Société des Lignites et Asphaltes du Gard, fondée à (Castillon de) Gagnières en 1917 et qui exploite en particulier la mine de lignite de Saint Paulet de Caïsson (concession de Saint Julien de Peyrolas). Cette fusion-absorption donne naissance à la S.A. des Lignites de Barjac et du Gard.

Concentrée sur deux puits, puis sur un seul, la production est modernisée, fournie principalement par la Petite Couche (après la guerre, exclusivement). Le chiffre total est de l'ordre du million de tonnes, soit près de 28 000 t/an, 10 fois plus que dans la période précédente.

Considérée comme peu importante, l'entreprise n'est pas nationalisée en 1946. Le principal débouché est l'usine de Péchiney de Salindres, important actionnaire de la Société, le reste de la production partant en majeure partie pour l'alimentation électrique de Marseille. Le passage au fuel de l'usine chimique en 1961 coïncide avec l'abandon de l'exploitation du lignite. Les travaux de récupération et démantèlement durent jusqu'en mai 1963.

III - b - L'asphalte

La couche de calcaire asphaltique exploitée à Saint-Jean de Maruéjols a une épaisseur de 3 à 7 m et une richesse moyenne de 8 % d'asphalte. géolo-

giquement, cette couche se situe une centaine de mètres au dessous des lignites, cet écart va augmentant vers l'ouest.

La présence de plusieurs failles fait que les lignites n'affleurent pratiquement pas (sauf près d'Avéjan) et n'ont donné lieu ni à concession ni à exploitation importante bien qu'ils aient été retrouvés dans les différents puits et sondages.

La présence d'asphalte était connue depuis longtemps dans une carrière de calcaire proche d'Avéjan. La première demande de concession est déposée en 1838 par Antoine Garnier, d'Alès. Elle couvre une zone immense : de Barjac à la Cèze et de Saint-Privat au Mas de Cauviac, soit 30,8 km² et ne semble pas avoir été suivie d'effet.

La première concession aurait été attribuée en 1856 au Comte de Bannes sous le nom de Fontcouverte pour éviter la confusion avec celle de lignite d'Avéjan.

Demeurée quasi inexploitée, sauf un peu pour le lignite, elle est abandonnée et redemandée en 1903 et ré-attribuée en 1906 à la Société des Mines de Bitume et d'Asphalte du Centre (aujourd'hui S.M.A.C. - Aciéroids) qui possédait déjà la concession de bitume des Fumades où les travaux avaient cessé en 1902. En 1932, cette société complète son domaine exploitable par la petite concession du Mas taullet, un peu plus à l'ouest.

Plus au sud, la concession de Saint Jean de Maruéjols est attribuée en 1859 à MM. Hilarion Rogier, ancien notaire à Toulouse, J.B. Puech, entrepreneur d'asphalte à Nîmes et Etienne Jouve qui créent un peu plus tard la Société française des Asphaltes (S.F.A.).

À l'ouest, cette concession est pratiquement limitée par la route. Les travaux ne sont guère actifs puisque, en 1874, une demande d'extension vers l'ouest est refusée à cause de la "suppression presque immédiate des travaux à peine ébauchés" !

Connue sous le nom de concession du Rebésou, cette extension ouest est finalement instituée en 1908 au profit d'une société anglaise : "The Val de Travers asphalt paving company limited", à Londres. Dès 1913, elle est amodiée (louée) à la S.F.A. qui l'obtient définitivement en 1925.

Au début du siècle, les deux compagnies exploitantes remplacent les anciennes installations de taille modeste (Galerie d'Avéjan, Puits des Echelles, des Blaches, etc.) par des installations modernes : Puits Delamarre pour la première (1910), complété par les cités d'Avéjan (1913), Puits Bond (1901) avec usine de traitement en 1904 et Puits Vian (1909) pour la seconde.

D'importantes venues d'eau du côté est et l'épuisement de la partie superficielle du gisement entraînent un déplacement de l'exploitation vers l'ouest de la route que la S.M.A.C. atteint par le puits Alexandre et Berry sont respectivement les retours d'air.

En 1924, la SMAC achète à Saint Ambroix l'ancienne filature de soie Chastanier du Boisset et y établit son usine de transformation du calcaire asphaltique.

Les deux mines sont toujours en fonctionnement mais le nombre total d'ouvriers qui avait dépassé 250 est tombé à moins de 30 aujourd'hui.

LE SOUS-PRÉFET EN VISITE

PEU après son installation, M. le Sous-Préfet Jacques Millon a contacté tous les maires et conseillers généraux afin de faire connaissance sur place avec les élus, de bien connaître la circonscription, les problèmes et projets s'y attachant. C'est ainsi qu'il a répondu à l'invitation du maire de Barjac, Edouard Chaulet.

Une séance de travail s'est déroulée en mairie, suivie d'une visite à la gendarmerie et d'un repas à l'auberge de Ribes-Hautes, en présence des quatre adjoints, Claude Dumas, Jeanine Nouet, Pierre Pascal et Arlette Lagorsse.

LE TOUR DES PROBLEMES

Malgré l'été invitant plutôt au tourisme, d'austères sujets furent débattus : problème du chômage, des difficultés agricoles et du logement locatif, aides aux acquisitions foncières, pour les parkings et la cuisine centrale, désenclavement de Barjac par la rocade pour la sécurité de Barjac.

Monsieur le Sous-Préfet particulièrement sensible aux questions du patrimoine à mettre en valeur, effectua à pied un tour du centre ancien et put se rendre compte de visu de la dangerosité de la rue Saint Michel. Amateur de beaux paysages, la campagne barjacoise fut qualifiée par lui de "Petite Toscane".

SUR LE TERRAIN

La visite du château récemment inscrit par les monuments historiques permet de souligner la chance, mais aussi la responsabilité qu'avaient les barjacois avec ce magnifique outil associatif et culturel. Avec les aides de l'Etat, sa réhabilitation devrait pouvoir se poursuivre. La réussite touristique de Barjac fut constatée sur place par M. le Sous-Préfet, réussite liée à la proximité de la Cèze et de l'Ardeche, à la valeur des patrimoines anciens, à la beauté des paysages, mais aussi à l'existence de pôles vivants tout au long de l'année.

Monsieur le Sous-Préfet put constater toute la fébrilité entourant la 40ème foire aux antiquités.



LA RENCONTRE DU SOUS-PRÉFET AVEC LA MUNICIPALITÉ



RÉFLEXION SUR LE CHATEAU AVEC M. DE MARGERIE ET PLANQUE MAITRES D'ŒUVRE



MEME EN AUTOMNE LES EMBARRAS DE ST MICHEL SONT DANGEREUX. 1994, ON

NOUS L'A CONFIRMÉ VERRA LE DÉBUT DES TRAVAUX DE CONTOURNEMENT. OUF !



CHAQUE ANNÉE, UNE RÉUNION SOUS L'ÉGIDE DE LA MUNICIPALITÉ

DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION POUR "CALER LE PROGRAMME !"

Electricité: tout le potentiel d'une écoénergie

Seule énergie dont la consommation n'entraîne aucune pollution des milieux naturels, l'électricité a toutes les caractéristiques d'un écoproduit.

Encore ces qualités doivent-elles se traduire en amont aux plans du transport et de la distribution comme de la production; un enjeu auquel répond Electricité de France par des initiatives concrètes, dans le cadre de son plan national pour l'environnement.



Dispositif anti-percussion sur ligne haute tension.

Qu'elle serve dans l'industrie, dans les transports ou dans la vie quotidienne de chaque Français, l'énergie électrique préserve la qualité de l'air. Dans l'industrie se multiplient les procédés permettant de fabriquer mieux, plus vite et davantage en exploitant les qualités intrinsèques de souplesse, de précision et de puissance de l'électricité. De plus, les nouvelles techniques de dépollution industrielle (membranaires, rayonnantes ou à base d'ozonation), l'électrolyse et l'incinération par torche à plasma seront amenées à se développer pour le traitement des déchets et effluents de toute nature.

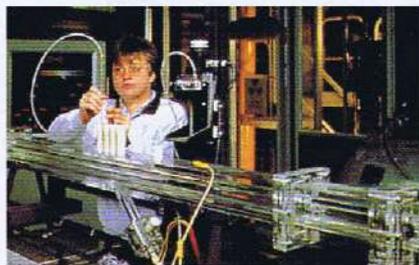
Ambition et pragmatisme

Au-delà de l'amélioration de l'esthétique des réseaux et des postes de distribution, EDF entend accroître la part des installations souterraines. L'objectif est d'enterrer 60 % des lignes à moyenne tension et au moins 70 % de celles à basse tension.

En complément des programmes menés à l'échelle nationale, EDF s'est engagée dans une politique active de partenariat avec les collectivités régionales ou locales. Au Montcenis, par exemple, une convention a été passée avec le Conseil Général de la Savoie en vue d'enterrer les ouvrages électriques dénaturant le site.

Autre illustration d'une forte volonté d'agir: les mesures prises par EDF pour protéger les oiseaux. Les systèmes d'avertissement visuel et d'effarouchement mis en place en concertation avec les ornithologues sur

Essai de torche à plasma à la Direction des Etudes et Recherches d'EDF.



les lignes à haute et très haute tension ont permis de réduire efficacement les risques de percusion. Les lignes à basse et moyenne tension seront progressivement équipées de dispositifs palliant tout risque d'électrocution.

Un choix favorable à l'environnement

Les centrales nucléaires, qui produisent 75 %³ de l'électricité consommée en France, n'émettent ni gaz carbonique, ni dioxyde de soufre, ni oxyde d'azote.

Les effluents liquides sont maintenus au niveau le plus faible possible, largement au-dessous de la réglementation.

Quant aux déchets solides, ceux de faible activité, soit 90 % du volume total, ont déjà une solution appropriée. Quant aux 10 % restant, le Parlement français a voté une loi le 30 décembre 1991 qui prévoit un programme de recherche de 10 milliards de francs étalé sur 15 ans consacré à la neutralisation des déchets et à l'implantation à très grande profondeur de deux laboratoires souterrains conçus pour déterminer les conditions optimales de sécurité en cas de stockage.

Depuis 1980, alors que la consommation d'électricité augmentait de 50 %, la substitution du nucléaire au thermique a permis de réduire de 70 % les émissions de SO₂, de 75 % celles de NO_x et de 40 % celles de gaz à "effet de serre".

Le bilan est appréciable: la France, parce qu'elle a fait le choix du nucléaire, est devenue le pays d'Europe dont l'atmosphère est la moins polluée.

Votre interlocuteur local



EDF GDF SERVICES
GARD CEVENNES



2, rue de Verdun
B.P. 7009
30901 Nîmes cedex

*Une
cité
attirante*

